

Mardi 30 mai 2017

Jougne

Eoliennes : « A moins de 15 km les conséquences des infra-sons sur la santé sont dramatiques »



Près de 100 personnes françaises et suisses, venues parfois de loin ont partagé leurs informations sur les éoliennes prévues au Bel Coster.

Près de 100 personnes ont participé à la deuxième réunion sur le projet d'implantation de 9 éoliennes sur le Bel Coster (frontière suisse). Des scientifiques ont livré leur point de vue.

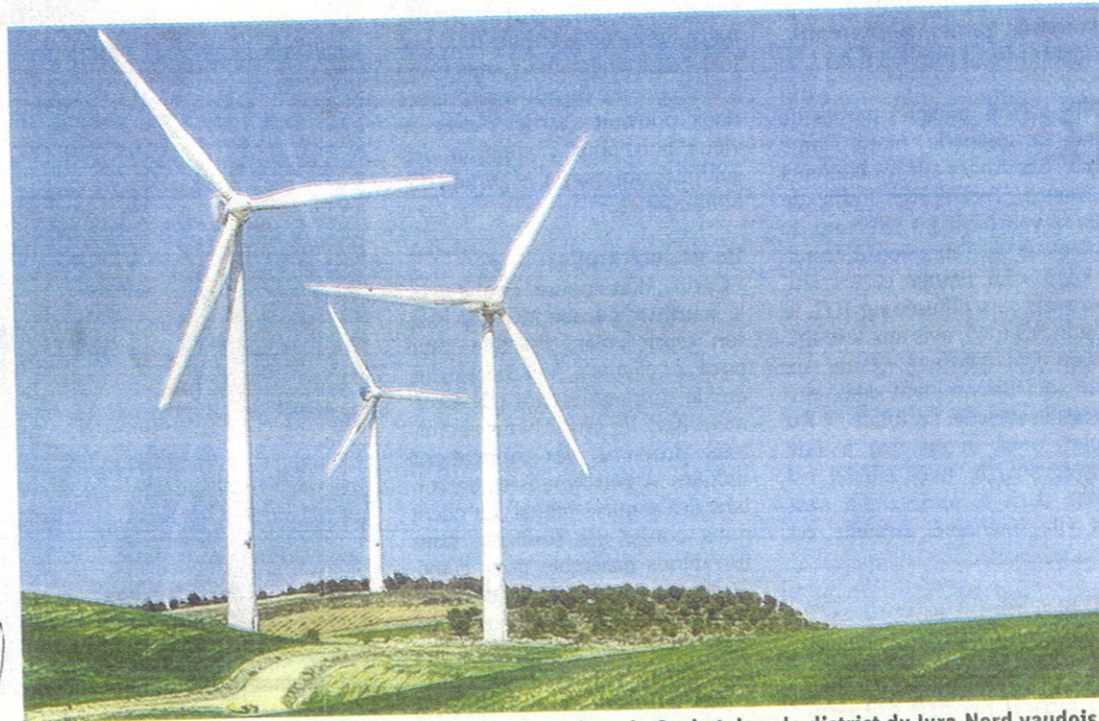
Des scientifiques s'étaient déplacés de Bourgogne, de l'Ain, d'Arc-et-Senans, du Parc naturel du Jura, mais aussi de Suisse pour donner leurs analyses lors de la deuxième réunion sur le projet d'implantation de 9 éoliennes sur le Bel Coster.

Madame Lachat, biologiste suisse, avait transmis ses résultats. « A moins de 15 km les conséquences des infra-sons sur la santé sont dramatiques ». Conclusions confirmées par 135 études portugaises.

Sur le Bel Coster sont prévues 9 éoliennes de 210 m, une à 60 m de la frontière. Elles nécessitent au sol un rayon vierge de 400 m par éolienne, l'équivalent de 80 terrains de foot.

2 700 tonnes de béton

Le parc éolien Bel Coster fait partie d'un ensemble de trois sites éoliens proches de la France. Le parc naturel du Haut-Jura a classé Jougne et toute la région frontalière en zone incompatible avec les parcs éoliens (problème de protection de la faune, la flore, pollution de l'eau, dégradation des paysages, des zones de ski et de marche, déforestation, fuite des touristes, dévaluation des maisons...). Le sol est karstique, donc en cas de dynamitage, l'eau s'infiltrera sans con-



Le projet prévoit l'installation de 9 éoliennes sur les crêtes du Suchet dans le district du Jura-Nord vaudois, en Suisse. Photo d'illustration ER/Violette AUBERT

trôle. Il faut 2 700 tonnes de béton, de l'eau (peut-être celle qui approvisionne Jougne) pour fixer une éolienne. Il y a aussi des arguments en faveur de la construction.

Quant au préfet du Doubs, il a mandaté un commissaire enquêteur (lire ci-contre).

« Vivre au pied du Mont d'Or » invite à se renseigner et s'exprimer www.labriet.com/vivreaupieddumontdor et plusieurs autres sites.

Rencontrer le commissaire enquêteur

Le préfet du Doubs a mandaté un commissaire enquêteur François Goutte-Toquet pour effectuer jusqu'au 6 juin une enquête publique. On peut le rencontrer dans les mairies de Fourcatier, Maison-Neuve, Les Fourgs, Les Hôpitaux-Neufs, Les Hôpitaux-Vieux, Jougne, Les Longevilles-Mont-d'Or, Métabief, Rochejean, Saint-Antoine, Touillon-Loutelet et sur site internet www.doubs.gouv.fr (rubrique publications légales/Enquêtes-publiques/Enquêtes publiques ICPE). On peut écrire, donner son avis écrit à la mairie de Jougne et sur le site internet.

25A30